

La GIZ en Algérie

Gestion de l'environnement et développement durable

La GIZ en Algérie

L'Algérie et l'Allemagne entretiennent depuis de nombreuses années des relations de coopération. La coopération au développement était déjà active en Algérie pendant les années 1970 et le demeure à ce jour. La GIZ travaille en Algérie entre autres pour le compte du Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ). À ce jour, la GIZ compte 142 collaborateurs et collaboratrices dans le pays, dont 18 expert.e.s expatrié.e.s.

Le défi

L'Algérie est le plus grand pays d'Afrique et le plus peuplé du Maghreb. Le produit intérieur brut augmente en moyenne de 1,4 % par an, un développement qui (comme celui de l'économie entière) dépend principalement de la production et de l'exportation de pétrole et de gaz naturel, dont les recettes sont à plus de 90%. Près de la moitié des 40 millions d'Algériens sont âgés de moins de 25 ans. Un défi majeur à relever en matière de politique économique est la création de suffisamment d'emplois au bénéfice de la population jeune, dont la croissance rapide se poursuit. Étant donné que les recettes d'export de pétrole et de gaz sont en baisse, l'état algérien étudie la question sur le renforcement de la diversification de l'économie nationale.

Les ressources naturelles du pays sont soumises à des pressions de plus en plus fortes en raison de la croissance démographique et économique mais aussi du changement climatique. Ces problématiques se font sentir particulièrement dans le nord du pays, où 68% de la population vit sur un cinquième du territoire national.

L'approche

L'Algérie, en tant qu'acteur politique et économique majeur, joue dans la région un rôle de précurseur dans de diverses thématiques environnementales. La coopération algéro-allemande a pour objectif d'appuyer la mise en œuvre de la législation environnementale très avancée pour la région et de contribuer à une politique intégrée de l'environnement grâce au renforcement des compétences en matière de planification et de coordination intersectorielle.

Le pôle d'intervention

La coopération algéro-allemande se concentre sur la politique environnementale et la promotion de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables avec des projets dans des domaines tels que la gestion durable des ressources naturelles, la conservation de la biodiversité, la gouvernance climatique, la gestion des déchets et la promotion de technologies et d'innovations respectueuses de l'environnement. Toutefois les champs d'action et les activités des projets sont clairement définis et convenus d'un commun accord entre les gouvernements algérien et allemand. Cela concerne aussi la sélection des Institutions, avec lesquelles nous collaborons dans le cadre des projets. Les résultats de ces projets contribuent en plus de la protection de l'environnement notamment à l'instauration d'une Economie verte et ainsi à la création d'emplois et la réduction de la pauvreté.

Committants

Le principal committant de la GIZ est le Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ). GIZ International Services (InS) travaille également en Algérie pour le compte d'autres clients, tels que l'Union Européenne et des entreprises du secteur privé.

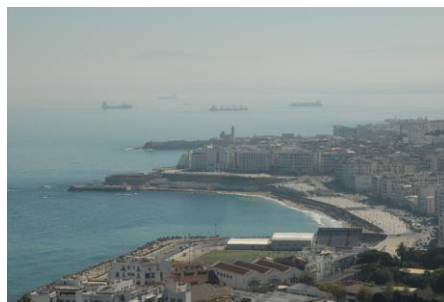


Photo de gauche :

Edifice de l'architecte français Fernand Pouillon (1967) construit avec des matériaux locaux et s'intégrant au site naturel des Monts de l'Edough (Wilaya d'Annaba)

Photo de droite : Vue de la baie d'Alger depuis la colline de la cathédrale « Notre-Dame d'Afrique »

Les projets en détail

Amélioration de la législation en matière de fiscalité environnementale

Partenaire politique	Ministère de l'Environnement (ME)
Durée	01/2020 - 12/2023
Chef de projet	Rolf Dietmar
Committant	Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ)

Depuis 2003, le principe du pollueur-payeur a été introduit par loi en Algérie et a jeté les bases pour la mise en place d'une législation fiscale environnementale visant à soumettre à des taxes les activités qui causent une pollution de l'environnement. Le gouvernement algérien a introduit 16 taxes environnementales différentes qui concernent en particulier les activités polluantes et dangereuses de l'industrie, les déchets industriels et ménagers, les eaux usées et la pollution atmosphérique. Une partie de ces taxes contribue au fonds national pour l'Environnement et le Littoral (FNEL) et ses moyens sont partiellement destinés pour financer des mesures techniques de prévention visant à limiter la pollution causée par les entreprises, surtout les activités de lutte contre la pollution sur le lieu d'origine, l'intervention d'urgence en cas d'accident, les actions de sensibilisation et d'information. Malgré ces efforts, le système fiscal environnementale ne dispose pas, à ce jour, des capacités suffisantes pour maîtriser les processus de prélèvements et d'analyses des charges polluantes des entreprises classées, du calcul de l'assiette fiscale et enfin du recouvrement des taxes environnementales.

Objectif du projet

L'objectif du projet est de renforcer la mise en œuvre de la législation fiscale environnementale en Algérie.

Activités

- Réalisation d'une analyse du système fiscal environnemental sous ses aspects stratégiques, juridiques et organisationnels
- Création ou soutien d'un comité interministériel chargé de renforcer le cadre juridique du système fiscal environnemental
- Analyse de tous les processus nécessaires au calcul de l'assiette fiscale des taxes environnementales (par exemple, autorisation des entreprises, collecte de données environnementales, inspection des entreprises...)
- Consultation spécialisée, organisationnelle et stratégique pour renforcer le système fiscal environnemental en matière de hiérarchisation, de simplification ou d'extension du système fiscal
- Promotion de technologies et de processus et développement de mécanismes incitatifs pour optimiser la performance environnementale des entreprises

Résultats

Les résultats suivants sont prévus :

- Optimisation des bases légales, stratégiques et organisationnelles de la législation pour le renforcement du système fiscal environnemental
- Mise en pratique du renforcement de capacités des acteurs impliqués dans le calcul de l'assiette fiscale et du recouvrement des taxes environnementales
- Optimisation des conditions préalables à l'accès des entreprises aux mécanismes de financement des mesures de protection de l'environnement

Protection de l'environnement et de la biodiversité du littoral algérien – PEBLA

Partenaire politique	Ministère de l'Environnement (ME)
Durée	01/2020 - 12/2023
Chef de projet	Rolf Dietmar
Committant	Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ)

Avec ses 1622 km de côtes qui s'étendent sur 14 wilayas et 136 communes, l'Algérie possède un patrimoine naturel diversifié et remarquable et un potentiel de développement socio-économique important. La mer et le littoral font l'objet de nombreux usages anthropiques, l'industrie, l'urbanisation, le tourisme et la pêche. Les pressions croissantes de ces activités humaines sur les milieux côtiers naturels marins et terrestres perturbent la stabilité des écosystèmes, rendant nécessaire d'intervenir à travers la mise en œuvre de leur gestion intégrée pour assurer une protection de l'environnement et de la biodiversité en garantissant dans le même temps, un usage durable.

Objectif du projet

L'objectif du projet est de renforcer la mise en œuvre de la stratégie de la gestion intégrée des zones côtières sélectionnées (SN GIZC).

Activités

- Actualisation de la SN GIZC et développement des compétences des représentants des organisations partenaires
- Conseil sur la gestion des données des systèmes d'information géographique, la communication et la sensibilisation
- Analyse des options de financement pour la GIZC et la gestion des aires protégées et conseils pour l'accès aux mécanismes de financement nationaux et internationaux
- Développement des compétences pour la création et le soutien de nouvelles coopératives/groupes d'utilisateur.rice.s
- Conseil sur l'élaboration d'une ligne directrice pour les plans de gestion des aires protégées marines et côtières
- Conseil pour le (re)classement des aires protégées marines et côtières, pour l'élaboration des schémas directeurs ainsi que des plans de gestion

Résultats

Les résultats suivants sont prévus :

- Renforcement des compétences de planification et d'opérationnalisation des acteurs-clés de la gestion intégrée des zones côtières
- Renforcement des compétences des utilisateurs.rice.s pour la mise en valeur des services des écosystèmes terrestres et marins
- Renforcement des directives en matière de planification pour la gestion participative de certaines zones de protection marine et côtière

Renforcement des filières de recyclage – FILREC

Partenaire politique	Ministère de l'Environnement (ME)
Durée	01/2018 - 12/2022
Chef de projet	Michael Plass
Committant	Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ)

Actuellement, la principale voie de traitement des déchets ménagers en Algérie est la mise en décharge. Le taux de recyclage est encore très faible et les filières de valorisation sont encore minimes. Seuls 5 à 7% des déchets urbains sont recyclés, tandis que le taux de recyclage des déchets plastiques ne dépasse pas 1%. En raison du mécontentement de la population concernant la gestion des déchets urbains, le sujet du traitement et du recyclage des déchets a une grande importance politique en Algérie. Ainsi, en 2004, le gouvernement algérien a lancé un système national de reprise, de recyclage et de valorisation des déchets d'emballage dénommé ECO-JEM. Néanmoins, pour le moment, les objectifs n'ont pas été atteints pour diverses raisons.

Objectif du projet

Renforcer durablement les chaînes de valeur dans la gestion des déchets et créer un système de collecte et de recyclage de déchets d'emballages et de pneus usagés.

Activités

- Conseil juridique pour déterminer le statut juridique d'un opérateur pour la gestion de déchets d'emballage
- Conseil pour le développement des processus internes et des règles opérationnelles de l'opérateur
- Formation du personnel de l'opérateur
- Initiation d'un dialogue politique entre le ministère de l'Environnement et les autres ministères concernés
- Conseil aux entreprises de gestion des déchets à Sétif pour l'amélioration de la collecte sélective des déchets d'emballage triés au niveau des ménages
- Conseil pour la mise en œuvre d'une chaîne de valeur pour les pneus usagés

Résultats

Les résultats suivants sont prévus :

- La création d'un opérateur national pour la collecte et le recyclage des déchets d'emballage
- L'introduction de la collecte sélective des déchets d'emballages dans la commune de Sétif
- L'opérationnalisation d'une chaîne de valorisation des pneus usagés

Amélioration des Possibilités d'Emploi dans le secteur des Services Publics Communaux – PEMLO

Partenaire politique	Ministère de l'Environnement (ME)
Durée	01/2018 - 06/2023
Chef de projet	Ahmed Fekairi
Committant	Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ)

L'Etat algérien a entamé ces dernières années une nouvelle voie de gestion des déchets pour faire face aux lacunes en matière de qualité de services publics communaux. Cette situation est essentiellement associée au manque d'expérience et de familiarisation des communes aux méthodes modernes de gestion des déchets, mais également au manque de ressource humaine qualifiée, capable d'assurer un service de qualité en l'absence de mécanisme de contrôle et de suivi.

Objectif du projet

Le projet vise à augmenter les possibilités d'emploi dans le secteur des déchets et à mieux contrôler la qualité des prestataires de services externes dans le secteur au niveau local.

Activités

Le projet se déploie sur trois Wilayas pilotes et accompagnera 8 communes (Jijel, El Milia, Oum El Bouaghi, Ain Beida, Ain Mlila, Touggourt, Ouargla et Hassi Messaoud) dans une première phase. Il se concentre sur trois domaines d'activité :

- Développer et introduire de nouvelles offres de qualifications et de formations spécifiques pour le secteur des déchets
- Aider les communes à assurer une qualité de services externalisés de la gestion des déchets
- Diffuser des outils efficaces à l'échelle nationale pour un transfert efficace des acquis

Résultats

Les résultats suivants sont prévus :

- 500 personnes intégreront des entreprises chargées de la gestion des déchets municipaux ou bien créeront leurs propres entreprises de façon indépendante.

- Plus de 600 personnes seront formées à l'entrepreneuriat et au métier de gestion des déchets, dont 100 femmes et 500 jeunes
- Une meilleure satisfaction de la population envers la collecte des déchets municipaux dans les communes pilotes est attendue

Renforcement de la Gouvernance Climatique au service de la CPDN - ClimGov

Partenaire politique	Ministère des Affaires Étrangères (MAE)
Partenaire technique principal	Ministère de l'Environnement (ME)
Durée	07/2018 - 12/2022
Chef de projet	Harald Flohr
Committant	Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ)

En ratifiant l'Accord de Paris sur le climat en octobre 2016, le gouvernement algérien a souligné l'importance qu'il accorde au changement climatique. Dans sa Contribution Prévue Déterminée au niveau National (CPDN), il s'est engagé à réduire les émissions de gaz à effets de serre (GES) et à mettre en œuvre les mesures nécessaires pour s'adapter au changement climatique. Concernant le volet adaptation, la CPDN souligne la nécessité d'élaborer un Plan National d'Adaptation et de renforcer la résilience des écosystèmes. En matière d'atténuation, la CPDN prévoit d'ici 2030 une réduction des émissions de GES de 22%, dont 7% financés avec des moyens nationaux. L'autre partie reste subordonnée aux soutiens en matière de financement international, de transfert technologique et de renforcement des capacités. A l'approche de la mise en œuvre de la CPDN, prévue entre 2021 et 2030, l'Algérie a la volonté de renforcer le cadre institutionnel et législatif relatif au changement climatique (gouvernance climatique) sur le niveau national et local.

Objectif du projet

Le projet vise à renforcer la gouvernance climatique pour la mise en œuvre de la CPDN.

Activités

Le projet soutient le partenaire politique, le Ministère des Affaires Étrangères algérien (MAE) dans l'élaboration et le renforcement des conditions-cadres pour une politique climatique ambitieuse et le Ministère de l'Environnement (ME) comme partenaire technique principal pour la mise en œuvre des activités.

Le projet soutient également d'autres partenaires et acteurs importants tels que le Ministère des Finances (MF), la Direction Générale des Forêts (DGF) du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MADR), le Ministère de l'Énergie et des Mines (MdE) et le Ministère de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Aménagement du Territoire (MICALAT). En concertation avec les partenaires, le projet a choisi le secteur pilote des forêts pour l'adaptation au changement climatique et celui de l'énergie pour la réduction des émissions de GES ainsi que trois Wilayas pilotes (Djelfa, Guelma et Tamanrasset).

Il s'agit principalement des activités suivantes :

- Réalisation d'une évaluation des cadres institutionnel et légal de la gouvernance climatique en Algérie. Sur base de cette évaluation, des recommandations seront émises qui aideront à restructurer et à renforcer le système de gouvernance climatique
- Développement d'un concept pour renforcer le financement climatique national et international en Algérie
- Renforcement des compétences institutionnelles et personnelles dans les secteurs et Wilayas pilotes
- Appui-conseils techniques, organisationnels et stratégiques par rapport aux activités d'adaptation dans le secteur pilote des forêts et d'atténuation des émissions de GES pour le secteur pilote de l'énergie
- Appui pour le développement de systèmes de suivi et de reporting pour les résultats des mesures d'atténuation et d'adaptation dans les secteurs pilotes
- Soutien au développement de Plans Locaux Climat, intégrant la dimension « genre », dans les Wilayas pilotes

Résultats

Les résultats suivants sont prévus :

- Renforcement des capacités institutionnelles et du cadre légal pour une politique climatique ambitieuse au service de la mise en œuvre de la CPDN
- Renforcement du financement climatique par des moyens nationaux, ainsi qu'à travers un accès amélioré au financement climatique international
- Mise en œuvre optimisée des mesures d'adaptation dans le secteur pilote des forêts et des mesures d'atténuation dans le secteur pilote de l'énergie
- Institutionnalisation de systèmes de suivi efficaces et de reporting transparents dans les secteurs pilotes respectifs
- Renforcement des capacités de planification et d'opérationnalisation des acteurs-clés de la gouvernance climatique
- Renforcement de la gouvernance climatique locale dans les Wilayas pilotes. Les résultats des Wilayas pilotes serviront comme base pour la mise en œuvre dans d'autres Wilayas



Photo de gauche : Paysage dans la Wilaya de Djelfa ;

Photo de droite : Des bouteilles en plastique pressées en bloc

InnoDev – Innovation – Développement des Petites et Moyennes Entreprises (PME)

Partenaire Politique	Ministère de l'Industrie (MI)
Durée	10/2018 - 12/2022
Chef de projet	Michael Plass
Committant	Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ)

L'Algérie dont l'objectif est d'accroître ses exportations hors hydrocarbures, souhaite renforcer la compétitivité des Petites et Moyennes Entreprises (PME), à travers une mise à niveau des PME dans les domaines de l'innovation et de l'économie verte, permettant ainsi de renforcer leur positionnement sur le marché national et international. Les Petites et Moyennes Entreprises (PME) sont considérées comme un des moteurs du développement économique et un des principaux contributeurs à la création d'emplois durables notamment pour les jeunes et les femmes entrepreneurs, objectif affiché du gouvernement algérien. Pour atteindre cet objectif, le gouvernement algérien a créé une nouvelle structure, l'Agence de Développement des PME et de la Promotion de l'Innovation, (AD-PIPME).

Objectif du projet

Le projet vise à offrir des prestations de services publiques et privées aux PME, pour favoriser une croissance verte et permettre aux PME algériennes de devenir plus compétitives.

Activités

- Appui aux PME pour la diminution des coûts de production à travers une utilisation efficace des ressources
- Appui à l'internationalisation des PME à travers une aide à l'exportation de leur produits, le transfert de technologie et les partenariats
- Renforcement des prestations de services dans le domaine du management de l'innovation.
- Appui aux PME en difficulté en raison de leurs lacunes organisationnelles, leur gestion financière ou leur positionnement sur le marché du fait de leur gestion des risques, leur planification stratégique de court terme, etc.

Résultats

Les résultats suivants sont prévus :

- Renforcement des capacités de gestion efficace des ressources des TPE/PME
- Renforcement des capacités de pénétration des marchés locaux (sous-traitance) et internationaux (export) des TPE/PME
- Identification et mise en oeuvre par les PME de mécanismes d'appui à l'innovation
- Identification et mise en oeuvre de mécanismes et outils d'appui aux institutions et réseaux pour la pérennisation des TPE/PME

Amélioration de l'employabilité des diplômé.e.s des formations professionnelles et universitaires en Algérie

Partenaire politique	Ministère de la Formation et de l'Enseignement Professionnels (MFEP)
Durée	09/2019 - 04/2023
Cheffe de projet	Annette Riccius
Committant	Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ)

La promotion de l'emploi et la lutte contre le chômage des jeunes continuent d'être des objectifs stratégiques du gouvernement algérien pour les prochaines années. Il en est notamment ainsi pour les jeunes diplômé.e.s des formations professionnelles et universitaires qui ne sont pas suffisamment protégé.e.s contre le chômage. Une des raisons pour lesquelles il est nécessaire d'agir demeure le déséquilibre observé entre les qualifications acquises par les étudiants et les besoins en compétences du marché de l'emploi.

Objectif du projet

Améliorer l'employabilité des diplômé.e.s des formations professionnelles et universitaires dans des domaines professionnels sélectionnés en rapport avec l'efficacité énergétique et la gestion de l'énergie.

Activités

- Mettre en place des mécanismes de coordination entre les ministères concernés et le secteur économique dans le but de renforcer le dialogue entre les parties et mettre en œuvre des mesures en commun pour renforcer l'employabilité des diplômé.es
- Orienter des programmes de formation professionnelle et universitaire liées à métiers importants pour l'efficacité d'énergie et la gestion d'énergie plus vers la pratique et vers les besoins du marché du travail
- Développer des programmes de formation continue pour les enseignants
- Mise en œuvre de nouvelles offres de services visant le renforcement des compétences d'accès à l'emploi y compris des mesures spécifiques pour les femmes

Résultats

Les résultats suivants sont prévus :

- Renforcement de l'employabilité des jeunes bénéficiaires
- Amélioration du degré de satisfaction des employeurs avec l'augmentation du niveau de compétences des jeunes bénéficiaires

Communes Vertes

Partenaire Politique	Ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire (MICLAT)
Durée	04/2020 - 03/2023
Cheffe de projet	Rebekka Hilz
Commettant	Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ)

De part de ses engagements internationaux dans le cadre des négociations internationales sur le climat et répondant aux défis climatiques locaux, l'Algérie s'est engagée dans un programme ambitieux pour contribuer à la réduction des émissions en gaz à effet de serre (GES) visant 7 à 20% à l'horizon 2030. Le développement des énergies renouvelables, dans le cas de l'Algérie principalement l'électricité provenant de l'énergie solaire, et la promotion de l'efficacité énergétique sont des axes principaux de la stratégie du gouvernement algérien pour atteindre ses objectifs de réduction des émissions de GES en optimisant la consommation d'énergie ainsi que pour assurer une transition énergétique basée sur la production d'énergie propre et durable à partir de sources d'énergie renouvelables en Algérie. Les collectivités locales jouent un rôle important dans la vision du gouvernement algérien pour assurer la transition énergétique, qui se reflète à travers les actions tracées par le Ministère de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Aménagement du Territoire (MICLAT), incluant la promotion des énergies renouvelables au niveau des structures communales en répondant au besoin d'assurer un accès stable à l'électricité. La mise en œuvre de la transition énergétique algérienne faisant que commencer, les municipalités présentent un besoin réel d'appui en expertise technique, approches méthodiques et stratégiques et d'instruments organisationnels ainsi que d'incitations financières pour concevoir, mettre en œuvre et faire le suivi des plans d'action énergétiques d'une manière ciblée et pratique et pour assurer l'évaluation de leurs effets.

Objectif du projet

Le projet vise à appuyer les communes algériennes dans leur démarche de contribution à la réalisation des objectifs nationaux de protection de climat à travers l'utilisation des technologies de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables au niveau des structures communales, avec un appui en expertise et partage de savoir-faire international.

Activités

- Accompagnement de quatre communes pilotes dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs plans d'action pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique et à d'autres communes
- Développement de formations dans les domaines de la gestion de l'énergie, organisation des processus internes, et de la collecte, de l'analyse et de l'utilisation des données de consommation énergétique

- Création de deux réseaux régionaux d'échange d'efficacité énergétique communale
- Formation et certification des fournisseurs locaux de technologies et de services dans les domaines des énergies renouvelables et efficacité énergétique.
- Conseils sur le cadre réglementaire, normatif et incitatif national, par ex. pour l'éclairage public économe en énergie, la climatisation, les systèmes photovoltaïques et autres solutions dans le domaine des énergies renouvelables

Résultats

Les résultats suivants sont prévus :

- Réduction durable de la consommation d'énergie dans les communes pilotes
- Renforcement de la gestion de l'énergie au niveau communal
- Optimisation des exigences administratives pour accroître la qualité et la durabilité des systèmes d'énergie renouvelable et des mesures, installations et services d'efficacité énergétique
- Poursuite du développement du cadre réglementaire et incitatif pour la promotion des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique au niveau communal.
- Promotion et implication du secteur privé pour le développement proactif du marché de l'énergie durable en Algérie

Promotion de l'efficacité énergétique dans l'économie algérienne

Partenaire politique	Ministère de l'Énergie
Durée	08/2018 - 12/2020
Cheffe de projet	Rebekka Hilz
Commettant	Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ)

En Algérie, des plateformes pour l'échange de bonnes pratiques et des possibilités pour une formation continue axée sur la pratique dans le domaine de l'efficacité énergétique n'existent pas, actuellement, malgré le fait que les entreprises algériennes s'intéressent de plus en plus à augmenter leur performance énergétique et le gouvernement algérien déploie des efforts importants pour la promotion d'une économie durable à faible impact environnemental et climatique. Sur le marché de travail algérien, existent peu d'experts qui disposent des connaissances et outils afin de mettre en pratique leurs connaissances théoriques au sujet de la réduction de la consommation de l'énergie en entreprise. Par conséquent, les entreprises algériennes saisissent rarement leur potentiel de réduction de consommation énergétique et d'émissions à effet de serre. La mesure soutient l'Agence pour la Rationalisation de l'Utilisation de l'Énergie (APRUE) à appliquer des instruments innovateurs de promotion de l'efficacité énergétique dans les entreprises algériennes. Le soutien est réalisé à travers la création et l'accompagnement d'un réseau pilote d'efficacité énergétique en entreprise (REEE) et la révision de la formation „responsable énergie en entreprise“ de l'APRUE, afin de l'axer plus sur la pratique.



Photo de gauche :

Station solaire

Photo de droite :

Étudiant en formation professionnelle

Résultats du projet

Un réseau pilote d'efficacité énergétique en entreprise a été implémenté avec succès (réduction de 30% de la consommation en énergie des entreprises participantes), et sa création et son accompagnement sont documentés en détail. La formation de l'APRUE « responsable énergie en entreprise » a été révisée, intégrant un module pratique. L'APRUE dispose des connaissances et outils pour mettre en application les deux instruments d'une manière indépendante, afin de soutenir les entreprises algériennes à augmenter leur compétitivité à travers une réduction de leur consommation énergétique.

Soutien à la mise en œuvre du Partenariat Énergétique Algéro-Allemand

Partenaire politique	Ministère de l'Énergie
Durée	01/2019 - 12/2022
Chef de projet	Torsten Fritsche (Projet global) Frank Renken (Composante Algérie)
Commanditaire	Ministère fédéral de l'Économie et de l'Énergie (BMWi)

Le projet „Conseil et appui aux partenariats énergétiques bilatéraux avec les pays émergents et en voies de développement“ soutient le BMWi dans la réalisation des partenariats énergétiques avec l'Algérie ainsi qu'avec un certain nombre de partenaires stratégiques de l'Allemagne. Le secteur énergétique de l'Algérie est actuellement caractérisé par une forte dépendance des sources d'énergie fossiles. Afin de diversifier le mix énergétique et de contribuer à la diversification de l'économie locale, le gouvernement algérien a commencé à planifier des investissements importants dans les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique. Le pays fait ainsi face au défi de la réalisation de sa transition énergétique, le plus rapidement et au moindre coût possible, tout en assurant sa sécurité énergétique. Ainsi, les axes prioritaires du partenariat énergétique sont le développement des énergies renouvelables et leur intégration au réseau ainsi que l'augmentation de l'efficacité énergétique.

Objectif du projet

Les relations politiques et économiques dans le domaine de l'énergie entre l'Algérie et l'Allemagne sont renforcées. Les acteurs de la transition énergétique algérienne bénéficient des expériences et de l'expertise de la transition énergétique allemande, afin d'optimiser leur cheminement vers un approvisionnement en énergie sûr et durable

Projets régionaux

Appui à l'Université panafricaine – et Mise en place de l'Institut des Sciences de l'Eau et de l'Energie (et du Changement Climatique) – Tlemcen (siège du projet : Ethiopie)

Partenaire politique	Ministère des Affaires Étrangères (MAE), Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS), Commission de l'Union africaine (CUA)
Durée	09/2020 - 12/2022
Chef de projet	Jean Paul Affana
Commettant	Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ)

L'eau, l'énergie et le changement climatique sont des questions particulièrement importantes pour le développement durable de l'Afrique. Pour relever les défis qui en découlent, le continent a besoin de spécialistes et de dirigeants hautement qualifiés, de recherche et d'innovation appliquées et de transfert de technologie. En 2008, la Commission de l'Union africaine a décidé de créer une Université panafricaine (UPA) (entre autres avec un institut à Tlemcen en Algérie).

Objectif du projet

L'université panafricaine et son institut pour l'eau et l'énergie (y compris le changement climatique) sont renforcés en ce qui concerne leurs points de vente uniques : qualité, pertinence et intégration panafricaine.

Activités

- Développement de quatre programmes de master internationaux (Ingénierie de l'eau, Politique de l'eau, Ingénierie énergétique et Politique énergétique) et création des conditions préalables à la recherche appliquée
- Promouvoir la coopération avec les partenaires scientifiques internationaux et avec les secteurs publics, privés et de la société civile
- Création d'un centre d'entrepreneuriat PAU à PAUWES.
- Réhabilitation du Campus PAUWES dans une perspective d'efficacité énergétique et d'accessibilité

Résultats

Les résultats suivants ont été obtenus pendant la phase précédente du projet :

- Depuis 2014, le nombre de candidats a augmenté (2018 : 20 candidats pour une place). La 5e cohorte, qui a commencé en septembre 2018, présente non seulement une excellente répartition géographique (27 pays), mais pour la première fois 50% des étudiants sont des femmes
- Parmi les projets de recherche menés avec des partenaires de coopération sont "Water and Energy Security in Africa" (WESA), "Risk Analysis and Adaptation Strategies for Sustainable Urban Resource Supply in Sub-Saharan Africa" (RAR-SUS) et "West African Service Center on Climate Change and Adapted Land Use" (WASCAL)

- Depuis 2014, le nombre de candidats a fortement augmenté chaque année. En 2018, 20 candidats ont demandé une place au PAUWES.
- 154 diplômé.e.s ont terminé leurs études depuis la création de l'Institut PAUWES en octobre 2014.
- PAUWES est fortement engagé en faveur de l'égalité des sexes - en 2018, 50 % des nouveaux étudiants inscrits étaient des femmes.

Coopération Décentralisée Maghreb-Allemagne-KWT II- (Algérie, Maroc, Tunisie)

Partenaire	<ul style="list-style-type: none">• Agence Nationale de l'Urbanisme (ANURB, Algérie) du Ministère de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville• Direction Générale des Collectivités Territoriales (DGCT) du Ministère de l'Intérieur, Maroc• Direction Générale des relations extérieures et de la coopération internationale décentralisée au sein du Ministère des Affaires Locales et de l'environnement (MALE) en Tunisie
Durée	03/2020 - 02/2023
Cheffe de projet	Anita Sebio Kouhè
Commettant	Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ)

Le Maghreb connaît une croissance urbaine importante estimée à 3 % par an. A l'horizon 2030, l'ONU-Habitat projette un taux d'urbanisation de 72,5 % pour le Maroc, de 72,6 % pour l'Algérie et de 74,4 % pour la Tunisie. Cette dynamique urbaine présente des opportunités significatives pour les communes maghrébines en termes de développement économique et durable. Néanmoins, de nombreux défis restent à relever. Les pays du Maghreb font déjà des progrès dans ce sens : l'Algérie est première au niveau africain et arabe dans la mise en œuvre des ODD, selon le « Sustainable development report 2019 ». Au Maroc, les lois organiques relatives aux collectivités territoriales de 2015 ont dessiné une nouvelle architecture territoriale du pays. En Tunisie, le nouveau Code des Collectivités Locales et les élections locales de 2018 constituent un pas important vers la décentralisation.

Le projet régional KWT II est mandaté par le Ministère fédéral de la Coopération Économique et du Développement (BMZ) et mis en œuvre conjointement par la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH et le Service pour les Communes du Monde (SKEW) de l'Engagement Global gGmbH

Objectif du projet

Le projet régional KWT II a pour objectif d'améliorer les compétences d'acteurs maghrébins sélectionnés afin qu'ils puissent relever au mieux les défis du développement urbain.

Activités de la composante Algérie de KWT II

- Conseil technique des partenariats de projets entre des communes maghrébines et allemandes. Les projets de partenariat en Algérie sont : Draa-Errih-Sindelfingen portant sur les systèmes d'information géographique; Mostaganem-District de Rhein-Neckar/Sinsheim sur la gestion intégrée des déchets ménagers et assimilés; Tlemcen Stadtwerke Aschaffenburg sur la transition numérique des services communaux; Wilaya d'Annaba-Sindelfingen sur la gestion des eaux usées et conception d'une station d'épuration
- Renforcement des compétences des acteurs des communes algériennes partenaires, en gouvernance locale (processus participatifs inclusifs, démocratie locale, gestion des services urbains etc.) et en gestion numérique par des formations, des voyages d'études ainsi que des stages
- Appui technique et appui au processus des villes du Maghreb ainsi qu'aux acteurs nationaux dans la mise en œuvre de réseaux régionaux d'apprentissage maghrébins pour élaborer de solutions pratiques aux défis communs du développement urbain. Six villes algériennes participent aux quatre réseaux d'apprentissage avec les thématiques suivantes : planification urbaine inclusive ; digitalisation, efficacité énergétique et éclairage public et la mobilité douce
- Soutenir la résilience des villes et communautés maghrébines, dont onze communes algériennes, face à la crise sanitaire du Covid-19
- **Résultats**

Les résultats suivants sont prévus :

- Les projets locaux de développement urbain en Algérie, au Maroc et en Tunisie bénéficient davantage de l'expertise technique des communes allemandes
- Les compétences des villes maghrébines et allemandes de concevoir des processus de décision ou de développement urbains participatifs sont renforcées.
- Des solutions adaptées aux défis du développement urbain maghrébin sont développées
- Des actions prioritaires pour faire face à la pandémie de COVID 19 ont été mises en œuvre dans certaines municipalités du Maghreb.

Programme pour la création et le renforcement des unités de Police de plusieurs pays d'Afrique

Partenaire politique	Union africaine (UA), Peace Support Operations Division (PSOD), AFRIPOL
Durée	07/2019 - 12/2022
Cheffe de projet	Marina Mdaihli
Committant	Ministère allemand des Affaires étrangères

Des foyers de tensions en Afrique ont un impact transfrontalier et peuvent se transformer en crises régionales. La situation sécuritaire fragile de nombreux pays africains favorise l'expansion de la criminalité transnationale organisée telle que les trafics d'êtres humains, d'armes et de drogues. Au même temps, des opérations régionales apparaissent pour des organisations terroristes telles que Boko Haram, Al-Qaida au Maghreb islamique, Al-Shabaab et l'État islamique. De plus, des nouvelles menaces transnationales comme la cybercriminalité se développent également. Certains pays africains n'ont pas encore des capacités suffisantes pour faire face aux causes des conflits, les gérer et assurer la sécurité de la population. Sur mandat du Ministère allemand des Affaires étrangères, la GIZ soutient les processus de réforme de la police en Afrique. Le programme y met actuellement en œuvre onze mesures nationales et régionales. L'un des objectifs de cette mesure régionale est de renforcer le mécanisme de l'Union africaine (UA) pour la coopération policière (AFRIPOL) basé à Alger, en Algérie.

Objectif du projet

Les capacités de police auprès de l'Union africaine (UA) et des communautés économiques régionales telles que les mécanismes de coopération pour la paix et les missions spéciales ainsi que pour la lutte contre la criminalité transnationale sont renforcées dans le but de faire face aux menaces de sécurité dépassant les frontières et imposer un monopole de violence légitime de l'Etat.

Activités

Le soutien dans les domaines suivants a été convenu avec le partenaire :

- Soutien des systèmes de communication et des systèmes informatiques pour la gestion des processus de travail internes et externes
- Conseil et organisation des réunions d'experts des États membres dirigées par AFRIPOL sur de bons exemples de pays africains dans la lutte contre la criminalité transnationale organisée
- Développement d'une plateforme d'apprentissage en ligne de l'UA/AFRIPOL pour les policiers africains

Résultats

Les résultats suivants sont prévus :

- La proximité par rapport aux citoyens et le professionnalisme sont renforcés grâce à l'optimisation de la communication interne et les relations publiques externes.
- La coopération entre les différentes organisations est renforcée

Projets d'autres commettants

Appui au secteur de l'Agriculture, y compris dans la gestion de l'eau, l'agro-industrie et la pollution agricole – PASA



Cofinancé par l'Union Européenne



Partenaire politique	Ministère de l'Agriculture, et du Développement Rural (MADR)
Durée	10/2018 - 09/2022
Chef de projet	Michael Plass
Commettant	Union Européenne (UE); Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ)

En Algérie, l'agriculture et l'industrie agroalimentaire revêtent une importance primordiale dans l'économie nationale dans la mesure où elles contribuent à assurer la sécurité alimentaire du pays et en 2016 elles employaient à elles seules, près de 23% de la population active et représentaient pas moins de 12% du PIB. Cependant, le secteur agricole fait face à un double problème, d'une part la forte dépendance des importations pour les principaux produits et intrants agricoles, d'autre part des faibles performances au niveau des systèmes de production, de transformation et de commercialisation des produits destinés aussi bien au marché national qu'à l'exportation.

Objectif du projet

Le projet PASA co-financé par l'Union Européenne et le BMZ, vise le développement d'une approche « chaîne de valeur agricole et agroalimentaire » comme outil de dynamique économique locale, de gouvernance territoriale et nationale ainsi que « la mobilisation et le renforcement des compétences pour une meilleure compétitivité des acteurs économique des filières ».

Résultats

Le projet vise à atteindre les résultats suivants :

- Elaboration et mise en œuvre de stratégies de développement et de suivi selon l'étude des dynamiques de fonctionnement des filières cibles
- Renforcement des performances du segment en amont pour chaque filière dans les zones cibles
- Renforcement de la compétitivité des acteurs industriels et commerciaux du segment à l'aval pour chaque filière
- Intégration des problématiques eau et environnement dans le développement des filières cibles
- Amélioration des connaissances des thématiques communes ou spécifiques aux filières et des thématiques sectorielles connexes

Assistance technique à l'appui du développement local durable et des activités sociales dans le nord-ouest de l'Algérie – PADSEL NOA II

Durée	11/2017 - 11/2020
Chef de projet	Lala Aghayeva
Commettant	UE, Mise en œuvre par GIZ InS (contribution junior, Lead AECOM)

Le projet fait partie intégrante du projet "PADSEL-NOA" de l'UE, qui soutient les efforts du gouvernement algérien pour promouvoir le développement économique et social du pays. En particulier, la promotion du secteur privé devrait créer de nouvelles possibilités d'emploi.

Objectif du projet

L'objectif général du projet est de contribuer à la réduction des inégalités sociales et économiques par le développement intégré et durable des provinces concernées. Le programme appuiera les six provinces suivantes : Saïda, Tiaret, Tissemsilt, Aïn Defla, Chlef, Médéa. La promotion des produits locaux, le renforcement de la formation professionnelle des cadres et des spécialistes et la promotion des petites et moyennes entreprises font partie intégrante du programme.



Ella Schieber
Directrice résidente - GIZ
Ella.schieber@giz.de

La GIZ – Un partenaire innovant pour répondre aux défis mondiaux de l’avenir

Une expertise régionale reconnue, une haute compétence technique et des connaissances managériales éprouvées dans la pratique forment l’ossature de la vaste gamme de services de la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH. En tant qu’entreprise du gouvernement de la République fédérale d’Allemagne, la GIZ offre à ses clients et commettants des solutions viables, durables et efficaces pour mener à bien des processus de changement politique, économique et social.

Une grande partie des marchés que nous exécutons nous sont attribués par le Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement. Par ailleurs, la GIZ intervient aussi pour d’autres ministères fédéraux ainsi que pour des commettants et clients publics et privés, notamment les gouvernements d’autres pays, des institutions de l’Union Européenne, dont la Commission européenne, de même que les Nations Unies et la Banque Mondiale. Nous aidons tout aussi intensivement nos clients du secteur privé à concrétiser leurs objectifs.

Publié par	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH Siège de la société Bonn et Eschborn, Allemagne GIZ Algérie 39, rue Mohamed Khoudi - El Biar - Alger T +213 (0) 23 05 12 39 F +213 (0) 23 05 12 40 ella.schieber@giz.de www.giz.de/algerien	En coopération avec	Ministère de l’Environnement (ME) Ministère des Affaires Étrangères (MAE) Ministère de l’Energie Ministère de l’Industrie (MI) Ministère de l’Intérieur, des Collectivités Locales et de l’Aménagement du Territoire (MICLAT) Ministère de l’Agriculture et du Développement Rural (MADR) Ministère de la Formation et de l’Enseignement Professionnels (MFEP) Ministère de l’Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) Ministère de l’Habitat, de l’urbanisme et de la ville (MHUV) Agence Nationale de l’Urbanisme (ANURB, Algérie) Union Africaine (UA) Mécanisme de l’Union Africaine pour la Coopération Policière (AFRIPOL) Commission de l’Union africaine (CUA) Union Européenne (UE);		
		Sur mandat dur	Ministère Fédéral de la Coopération Economique et du Développement (BMZ)		
		Division	Afrique du Nord ; politique méditerranéenne		
		Adresses des sièges du BMZ	<table border="0"> <tr> <td style="vertical-align: top;">BMZ Bonn Dahlmannstraße 4 53113 Bonn Deutschland T +49 (0)228 99 535-0 F +49 (0)228 99 535-3500</td> <td style="vertical-align: top;">BMZ Berlin Stresemannstr. 94 10963 Berlin Deutschland T +49 (0)30 18 535 F +49 (0)30 18 535-2501</td> </tr> </table>	BMZ Bonn Dahlmannstraße 4 53113 Bonn Deutschland T +49 (0)228 99 535-0 F +49 (0)228 99 535-3500	BMZ Berlin Stresemannstr. 94 10963 Berlin Deutschland T +49 (0)30 18 535 F +49 (0)30 18 535-2501
BMZ Bonn Dahlmannstraße 4 53113 Bonn Deutschland T +49 (0)228 99 535-0 F +49 (0)228 99 535-3500	BMZ Berlin Stresemannstr. 94 10963 Berlin Deutschland T +49 (0)30 18 535 F +49 (0)30 18 535-2501				
Auteurs	Amir Belfadel / Alexander Nebelung / Sürrije Nadji Rafat				
Mise en page	Amir Belfadel / Alexander Nebelung / Sürrije Nadji Rafat				
Mise à jour	Septembre 2021		poststelle@bmz.bund.de www.bmz.de		

Le contenu de cette publication relève de la responsabilité de la GIZ